



Annexe à la restitution du bilan d'émissions de GES 2012 de la DDT 03 : Synthèse des actions envisagées

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier

Adresse : 51 bd Saint-Exupéry – CS 30110 – 03403 YZEURE

2. Principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre

A l'issue du bilan des émissions de gaz à effet de serre de la DDT 03, il apparaît que les principaux postes émetteurs sont les suivants :

- Déplacements : 391 tCO₂e
- Immobilisations : 241 tCO₂e
- Energie : 192 tCO₂e
- Intrants: 85 tCO₂e

Sur la base de ce constat, la DDT a défini les axes de travail suivants dans le but de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre :

- Déplacements :
 - établissement d'un plan de déplacement d'administration
 - formation à l'écoconduite
 - développement du co-voiturage
 - incitation à utiliser les transports en commun pour les déplacements domicile-travail
 - caractériser les déplacements des visiteurs pour agir sur leur réduction
 - mise en ligne de documents en téléchargement pour limiter les déplacements des visiteurs
- Immobilisations :
 - amélioration de la gestion des véhicules (entretien régulier, acquisition de véhicule de service hybride, renouvellement du parc)
- Energie :

- réduction des consommations électriques (achat de matériels peu consommateurs, gestion de l'éclairage, mises en veille automatique de certains appareils,...)
 - réduction des consommations de combustibles fossiles du bâtiment (entretien régulier des chaudières, lutte contre les pertes thermiques, installation de porte entre le sous-sol et le rez-de-chaussée, régulation des périodes de chauffe,...)
 - réduction des consommations de combustibles fossiles pour les déplacements (développement de la visio ou téléconférence pour limiter les déplacements, acquisition d'un véhicule de service hybride)
- Intrants :
- réduire la consommation de papier (impression recto-verso en noir et blanc)
 - privilégier les envois de documents par courriel plutôt que par courrier
 - privilégier les achats éco-responsables et socialement responsables, dont la limite des possibilités offertes par les marchés UGAP.